

Des initiatives pour adapter les budgets aux besoins de chaque sexe

Autor(en): **Marc, Clara Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **L'Émilie : magazine socio-culturelles**

Band (Jahr): **[96] (2008)**

Heft 1521

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Des initiatives pour adapter les budgets aux besoins de chaque sexe

L'allocation des dépenses publiques peut créer des inégalités entre hommes et femmes. Pour y remédier, les initiatives budgétaires sexospécifiques proposent d'analyser les budgets selon le critère du genre.

Clara Jeanne Marc

«Les budgets peuvent sembler neutres en terme de genre. Pourtant, ils reproduisent les partis pris en la matière à travers toute une société. L'analyse des dépenses publiques permet d'identifier les disparités entre hommes et femmes dans l'allocation des ressources.» Simel Esim (1) est économiste au Centre international de recherche sur les femmes (ICRW). Comme d'autres acteurs tels que le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour les femmes, des ONGs ou encore des fondations privées, elle travaille sur les initiatives budgétaires sexospécifiques (IBS). Cette démarche, différente selon le pays et le contexte donné, vise à une plus grande équité entre les sexes à travers des budgets adaptés aux besoins différenciés des hommes et des femmes.

Nées dans les années 1980 en Australie, les IBS partent du constat de l'inégalité toujours flagrante entre les sexes (2). Helena Hofbauer Balmori, directrice de FUNDAR, une institution cherchant à encourager la transition démocratique, souligne que de nombreux pays appliquent toujours des lois qui discriminent les femmes. En Suisse, Bernadette Gaspoz (3) note que la proportion des femmes élues s'élève à 25%, alors qu'elles représentent 52% de l'électorat. Leurs salaires restent inférieurs à ceux des hommes, avec une différence de 21% en moyenne et atteignant les 39% pour les femmes diplômées. Or, comme le souligne Mme Hofbauer Balmori, des gouvernements du monde entier se sont engagés dès les années 1980 pour la promotion des femmes avec les conférences des Nations Unies (dès 1985) et la signature de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW, 1980).

Un engagement que la politique peine à intégrer dans la formulation des budgets: «les schémas macro-économiques traditionnels se fondent sur un «homme économique» abstrait, sans autre notion comme le genre, la race ou la classe sociale pour le définir», explique la directrice de FUNDAR. «Or dans la vie, cet homme n'existe pas. Les budgets reproduisent donc cette incapacité à reconnaître les conditions auxquelles hommes et femmes sont confrontées et leurs besoins différenciés.» Au Ghana par exemple, une étude de la Banque Mondiale de 1993-94 analysant le budget de l'Etat a montré que les filles recevaient 45% des subventions pour fréquenter l'école primaire, alors qu'elles représentaient 65% des inscrit-e-s. Pour remédier à de telles situations, les initiatives budgétaires sexospécifiques veulent analyser l'impact potentiel des budgets, à travers la question suivante: «Les politiques allouées risquent-elles de réduire, d'augmenter ou de laisser indemnes les inégalités entre les femmes et les hommes?»

Encore au stade de l'analyse pour la plupart, les ISB ont été mises en oeuvre dans des pays comme le Mexique, l'Afrique du Sud ou la Norvège. Elles sont également timide-ment apparues en Suisse. Bâle a par exemple analysé en 2006 les effets de la politique du canton sur l'égalité des chances entre les sexes, et l'administration fédérale a étudié le budget de l'association Jeunesse et sport sous l'angle du genre. Si la première étape des initiatives budgétaires sexospécifiques consiste en l'analyse d'un budget, Helena Hofbauer Balmori souligne qu'à long terme, il s'agirait «de passer de l'analyse sexospécifique des budgets à leur formulation sexospécifique».

(1) <http://www.genreenaction.net/spip.php?article3087>

(2) http://www.bridge.ids.ac.uk/bridge/reports/BudgetsOR_Fr_FINALVERSION.pdf

(3) http://www.unige.ch/etudes-genre/Certificatformationcontinue/Memoires/Bernadette_Gaspoz_Memoire.pdf